

Docteur honoris causa pour l'ancienne secrétaire générale d'EZA

Le titre de docteur honoris causa de l'Académie chrétienne lettone a été décerné à l'ancienne secrétaire générale du Centre européen pour les travailleurs (EZA), Roswitha Gottbehüt, le 26 mai 2016, à l'occasion de la réunion solennelle qui s'est déroulée à Jūrmala, en Lettonie.

La directrice de l'académie, Skaidrīte Gūtmane, a souligné l'importance de l'engagement personnel de Roswitha Gottbehüt dans la reprise des contacts avec l'académie en 2004 et l'a remercié pour l'excellente collaboration de l'académie avec EZA, en faveur de la promotion du dialogue social en Lettonie, depuis lors.



De gauche à droite : Joachim Herudek, ancien secrétaire général d'EZA, Herbert Metzger, vice-président d'EZA, Roswitha Gottbehüt, Bruno Machiels, secrétaire de la Plateforme européenne pour l'intégration sociale, Pēteris Krīgers, président de la Fédération lettone des syndicats LBAS, Leo Pauwels, président honoraire d'EZA

EDITORIAL



Chers amis,

Le Championnat d'Europe de football qui se déroule en France, a captivé l'ensemble de l'Europe. Vingt-quatre équipes participent, soit un nombre record de pays. Même si l'esprit de compétitivité est essentiel dans le domaine du sport, c'est l'enthousiasme pour la beauté du jeu surtout qui unit nombre d'Européens à l'heure actuelle. Vu les développements politiques en Europe, les Européens semblent, par contre, avoir presque totalement perdu cet enthousiasme.

Le débat sur la voie à suivre pour sortir de la crise économique et sur la façon de réagir face au nombre croissant de réfugiés, divise l'Union européenne. Alors que les inégalités et l'intolérance augmentent, la solidarité

quant à elle et la prise des responsabilités diminuent. Le risque de renationalisation de l'Europe est de nouveau très important. Bruxelles lance des avertissements et distribue de temps en temps des cartes jaunes. Avec la sortie du Royaume Uni, un membre de l'UE quitte pour la première fois le terrain.

Le fait qu'il a fallu deux éminents non-Européens pour rappeler à l'UE ses responsabilités et son rôle de modèle, est révélateur de l'état de l'Union au niveau intérieur. En posant d'emblée la question « Que t'est-il arrivé, Europe humaniste, paladin des droits de l'homme, de la démocratie et de la liberté ? », le pape François a mis le doigt sur la plaie. Le Président américain, Barack Obama, a lancé un appel pressant aux Européens, leur demandant de ne pas revenir au vieux mode de pensée « nous face à eux » qui rend les autres responsables de nos problèmes. C'est justement ce type de politique que nous voulions éviter avec l'Union européenne. Ne nous mettons pas nous-mêmes hors-jeu !

Développons courageusement ensemble de nouvelles tactiques pour que l'idée européenne l'emporte !

*Sigrīda Schraml
Secrétaire générale*

A la rencontre de Georges Dassis, président du Comité économique et social européen (CESE)

EZA : Georges Dassis, en 2015, vous avez été élu président du Comité économique et social européen (CESE). Comment percevez-vous cette fonction et quelles sont vos intentions pour la durée de votre mandat ?

G. Dassis : Le président du Comité a deux devoirs fondamentaux: d'abord, au sein même du Comité, déployer toute l'énergie possible pour que les trois groupes qui le composent – employeurs, travailleurs et activités diverses – soient toujours dans

les meilleures conditions pour atteindre le consensus: les avis du Comité, pour avoir un poids réel vis-à-vis des institutions qui prennent les décisions, doivent réunir une gamme aussi large que possible d'organisations de la société civile européenne: nous devons produire des avis appuyés par une majorité très solide si nous voulons qu'ils aient une influence certaine et nous publions toujours le résultat des votes. Le second devoir du président, c'est de s'activer personnelle-



Georges Dassis

- Militant syndical en Grèce dès l'âge de 15 ans
- Militant actif contre le régime des colonels en Grèce (1967-1974)
- Permanent national de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) de 1976 à 1980
- Depuis 1981, représentant de la Confédération Générale du Travail de Grèce (GSEE) à la Confédération Européenne des Syndicats (CES), à la Confédération Syndicale Internationale (CSI, anciennement CISL) et au Bureau International du Travail (BIT)
- Depuis 1982, membre du Comité Exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES)
- Membre du Comité économique et social européen (CESE) de 1981 à 1990 et à partir de 2002
- Président de la section régionale du CESE de 1986 à 1990
- Membre fondateur de l'Institut du Travail de la GSEE (1990) et secrétaire des relations internationales
- Président de la section ECO du CESE de 2004 à 2008
- Président du Groupe des travailleurs du CESE de 2008 à 2015
- Président du CESE de 2015 à 2018

ment pour promouvoir le Comité lui-même et ses avis.

Notre règlement intérieur prévoit qu'au moment de son élection, le président présente un «programme de travail». En fait, j'ai rédigé le mien en ne lui donnant intentionnellement pas ce titre-là et en n'y mettant pratiquement rien de personnel, hormis l'introduction. J'y ai engrangé l'essentiel du contenu d'avis déjà votés par le Comité en rappelant que c'est à cela que l'Union devrait arriver et en ajoutant que c'est le Comité lui-même et pas moi seul qui déterminera ses priorités pendant mon mandat, en fonction de l'actualité. Il l'a fait: nous avons notamment pris des initiatives inédites vis-à-vis de la crise

des réfugiés et nous avons immédiatement lancé une campagne pour défendre la libre circulation des personnes et des biens aussitôt que nous avons entendu qu'on commençait à s'en prendre à Schengen.

Accessoirement, le président peut aussi – comme n'importe lequel de ses collègues, d'ailleurs – lancer des idées et convaincre ses pairs. Mes collègues savaient très bien, en m'élisant, quelle est ma personnalité et dans quel sens iraient mes propositions: j'ai été président du groupe des travailleurs pendant trois mandats successifs. Je milite pour une Union européenne plus solidaire, plus sociale, plus proche des citoyens, parce que donner

aux gens une autre image du projet européen, c'est le seul moyen de renverser la tendance au repli sur soi et à la dislocation, laquelle a tout pour nous conduire au pire. Même la paix, même la démocratie et même une relative prospérité économique, en tout cas dans certains de nos pays, ne sont pas garanties. Ce sont des choses que nous devons au projet européen et il faut les entretenir, quotidiennement, par le dialogue. Il faut aussi progresser, sans quoi on risque fort de reculer.

EZA : Si vous deviez juger l'état de l'Union européenne, que diriez-vous ? D'une façon générale et eu égard aux questions économiques et sociales ?

G. Dassis : Précisément: je suis extrêmement inquiet de ce que je vois et de ce que j'entends. Il y a une tendance à remettre en cause le projet européen lui-même, comme si c'était une solution à quoi que ce soit et comme s'il n'y avait rien à retenir de l'histoire de notre continent. Il y a encore pire: des gens qui incitent à la xénophobie et au racisme et qui prônent le retour des frontières, en se gardant, bien entendu, de préciser quelles libertés ils aboliront si jamais ils arrivent au pouvoir.

L'Europe a affreusement mal géré un tas de choses, notamment économiques et sociales, mais aussi en matière de politique extérieure, de défense, d'énergie etc., par manque de courage, d'envergure, de solidarité. Pour prendre un exemple, on aurait pu enrayer beaucoup mieux la crise et ses effets si on avait pris d'emblée les mesures voulues au lieu de prendre des demi-mesures successives parfois absurdes. Est-ce que ça a un sens qu'un État de l'Union prête de l'argent à un autre État de l'Union à un taux démesurément élevé alors que lui-même se finance aisément pour bien moins cher? Est-ce que ça a un sens de chercher le profit maximal dans des opérations pareilles? Entendons-nous bien: je plaide pour la solidarité, je ne demande pas la charité. Ce sont deux choses différentes.

Ce qui fait le plus défaut, c'est la conscience du sens même du projet européen et de ses objectifs essentiels. Ils sont dans les articles 2 et 3 du traité, mais on ne lit malheureusement pas ça dans les écoles et il semblerait que certains politiciens ne les aient pas lus non plus. Et pourtant, ça en vaut la peine et ce n'est pas difficile à lire du tout. Au paragraphe 3 de l'article 3, sur dix lignes, il y a cinq fois le mot «social». C'est ça qu'il faut

mettre en œuvre, et vite. Pour que les citoyens retrouvent l'adhésion au projet. J'ai connu le temps ou pratiquement personne dans les quelques États membres de l'époque ne contestait le principe d'une union toujours plus solide. Quant aux peuples environnants, ils n'aspiraient qu'à une chose: rejoindre le club, à la fois pour la prospérité économique et pour la stabilité démocratique. D'ailleurs, nombre d'entre eux étaient ou avaient récemment été sous le joug d'une forme ou l'autre de dictature.

Cela dit, ce qui est fondamental, c'est que si l'Union européenne n'est pas parfaite, c'est la meilleure acquisition de la population européenne durant le XXe siècle et, bien entendu, il faut continuer à agir pour l'améliorer, car je ne conçois pas de meilleur avenir pour nos enfants.

EZA : Face aux défis auxquels se trouve confrontée actuellement l'Europe, quel rôle le CESE peut-il jouer et quelles sont ses possibilités en égard à la consultation relative au pilier des droits sociaux lancée par la Commission européenne au mois de mars?

G. Dassis : D'abord, je me réjouis que le président de la Commission ait tenu la promesse qu'il m'avait faite de consulter officiellement le Comité. Ensuite, je salue le courage de la Commission: on avait perdu l'habitude de la voir prendre des initiatives et de la voir lancer sous un titre aussi clair quelque chose de purement social. Je comprends la méfiance du mouvement syndical européen et il est clair qu'il faut veiller à ce que le contenu soit bon, mais c'est à nous qu'il appartient de nous manifester pour y arriver.

Le Comité a décidé d'en faire une priorité: nous dialoguerons directement en séance plénière avec le président de la Commission, qui a accepté de venir au Comité, avant de remettre notre avis. Nous avons mis sur pied un groupe de travail qui compte 21 conseillers, ce qui est rarissime, et le rôle de rapporteur sera tenu conjointement par les trois présidents de nos trois groupes, ce qui est unique dans nos annales et revêt une haute valeur symbolique. Nous avons également décidé d'innover dans la méthode: nous allons nous rendre dans chacun des 28 États membres pour recueillir sur place les desiderata des partenaires sociaux et autres organisations de la société civile. Nous ne laisserons rien au hasard pour que le travail que nous allons accomplir soit digne de celui que le

Comité avait accompli quand il avait préparé la «charte des droits fondamentaux» qui est annexée aux traités.

EZA : Comment avez-vous l'intention de positionner le CESE par rapport aux autres institutions européennes pendant la durée de votre mandat ?

G. Dassis : L'Union européenne s'est dotée de quelque chose d'unique, de typiquement européen, en mettant en place le Comité et en prévoyant qu'il soit consulté par les grandes institutions, obligatoirement sur certaines matières et facultativement sur les autres. Ce principe ne date pas d'hier: le traité CECA prévoyait déjà une commission consultative de partenaires sociaux qui est, en quelque sorte, l'ancêtre du Comité (et qui a d'ailleurs été intégrée au Comité au moment de l'expiration du traité CECA, sous la forme d'une «commission consultative des mutations industrielles» qui fait partie des organes internes du Comité). L'originalité européenne, c'est que les employeurs, les travailleurs et les autres composantes de la société civile sont consultés ensemble et doivent s'exprimer ensemble. Il y a quelque chose de profondément démocratique dans le principe qui consiste à mettre en place et à financer – même si le coût est minime –, au sein même des institutions, un organe consultatif nécessairement appelé à émettre des avis critiques vis-à-vis du pouvoir. Le Comité a une double «valeur ajoutée»: d'abord, il permet évidemment de prendre conscience des points sur lesquels il y a accord de la société civile, mais il contraint aussi les trois groupes à dialoguer. Les auteurs du traité savaient très bien ce qu'ils faisaient en mettant en place le Comité, à l'image de ce qui se faisait dans certains États membres. Ils avaient raison, à l'époque, et ils ont encore raison. Plus que jamais. Ils voulaient une Europe de paix entre États mais ils avaient compris que l'économique et le social étaient au centre de ce succès-là et qu'il fallait impliquer officiellement la société civile dans le projet. Surtout pas l'en écarter.

«Positionner» le Comité vis-à-vis des autres institutions, c'est lui faire remplir au mieux la mission que lui confient les traités, tout simplement. Accessoirement, je demande aux grandes institutions qui nous consultent de signaler aux citoyens qu'elles l'ont fait et, si possible, en ajoutant qu'elles ont suivi notre avis quand elles ont la bonne idée de le faire. Je

demande donc aux grandes institutions de se mettre à nous faire un peu de publicité. Je voudrais qu'elles disent de temps en temps «Comité économique et social» devant les journalistes, dans leur propre intérêt. Ça ne portera jamais ombrage à leur prestige – au contraire – et ce sera un moyen de rassurer les gens, du moins quand elles nous suivent. Même les citoyens qui ne sont pas membres d'un syndicat savent que les syndicats les défendent souvent. Beaucoup de gens seront rassurés si on leur dit que ce qui a été décidé a fait l'objet d'un accord entre employeurs et travailleurs: ils y verront la voix de la raison. Beaucoup se sentiront écoutés si on ajoute à cela les organisations socio-professionnelles et mouvements citoyens de toute nature.

Questions : Victoria Znined ■

Etude d'EZA et HIVA sur l'intégration et l'inclusion dans le marché de l'emploi

Les malades chroniques, les travailleurs plus âgés, les jeunes et les personnes issues de l'immigration sont particulièrement difficiles à intégrer

Neuf projets de formation au total relatifs à la « Stratégie Europe 2020 : Intégration et inclusion dans le marché de l'emploi » ont été réalisés par l'EZA au cours de cette dernière année de formation ; ils ont fait l'objet d'un accompagnement scientifique par l'Institut de recherche sur le travail et la société (HIVA) de l'Université catholique de Louvain. Au cours des divers événements, il a été question des perspectives d'emploi des personnes peu qualifiées, ainsi que des travailleurs plus âgés ou de ceux ayant des besoins spécifiques. Il est ressorti clairement que la formation est la clé d'une intégration à long terme sur le marché du travail et que des emplois adaptés aux besoins de chacun et grâce auxquels chacun peut développer ses compétences, doivent être disponibles de façon durable. Il a souvent été signalé qu'en Europe de l'Est surtout, les conditions d'éligibilité aux aides sont sensiblement plus complexes qu'en Europe de l'Ouest.

Les stratégies de lutte contre l'exclusion du marché du travail ont aussi été abordées, en particulier dans le contexte des situations de crise. Il est souvent apparu que les crises en général mènent entre autres à des exclusions insidieuses et camouflées dans le sens que des emplois qualifiés sont transformés en emplois de moindre qualité.

La façon dont la lutte contre le phénomène des travailleurs pauvres peut être menée avec succès via des initiatives locales d'emploi inclusif, a aussi été soulevée tout comme des approches de politique du marché du travail prioritaires à cet égard. Des mesures adaptées aux besoins ainsi qu'une participation intensive de tous les participants sont particulièrement nécessaires dans ce contexte.

Le rôle des entreprises sociales dans l'intégration et l'inclusion dans le marché de l'emploi a aussi été analysé. Il n'existe souvent pas de définition claire de ce qu'on entend par entreprise sociale. Dans certains cas, il n'y a pas non plus de conditions-cadres juridiques ni de distinction claire entre les entreprises à but lucratif et les entreprises d'utilité publique.

Des questions fondamentales ont également été abordées, telles que la responsabilité et la marge de manœuvre des organisations des travailleurs dans l'organisation de marchés de l'emploi inclusifs et favorisant l'insertion ; une réflexion a porté sur les changements structurels à apporter à l'économie européenne afin qu'un maximum de personnes aient accès à un marché de l'emploi décent.

Vu le risque de voir croître le nombre de travailleurs exclus de façon durable du marché de l'emploi, il convient de prendre en considération des approches solidaires en matière de gestion qui ne misent plus exclusivement sur la croissance, ainsi que de nouveaux modèles de revenus tels que l'introduction d'un revenu de base inconditionnel.

Dans son rapport final, l'HIVA a rassemblé les éléments scientifiques essentiels afférents à la question, enrichis des résultats des séminaires. L'étude donne ainsi un aperçu général des conditions et exigences liées à un marché de l'emploi inclusif, on y présente les approches et stratégies politiques européennes et les aspects opérationnels liés à une diversité de l'emploi axée sur le public-cible.

Une autre partie du rapport aborde les publics-cibles devant être inclus et intégrés. On y trouve des définitions, des faits et données ainsi que les causes et conséquences des faiblesses des publics-cibles sur le marché de l'emploi.

Selon les informations d'HIVA, la situation des travailleurs plus âgés et des jeunes qui cherchent un premier emploi, est difficile sur le marché de l'emploi actuel. Ceci vaut aussi pour les travailleurs issus de l'immigration ou les minorités ethniques.

En outre, les personnes handicapées ont des difficultés à intégrer de façon durable le marché de l'emploi. Selon les constatations d'HIVA, il convient de veiller en particulier au groupe de plus en plus important de travailleurs atteints de maladies chroniques.

Outre de nombreux faits et aperçus, l'étude présente des options possibles pour les différents niveaux politiques pour tous les publics-cibles en question ; elle donne des recommandations aux organisations

des travailleurs quant à la façon d'agir au dialogue social afin de rendre le marché de l'emploi européen plus inclusif tout en favorisant l'intégration. L'étude paraît en automne.

Norbert Klein ■

MENTIONS LÉGALES

Publication

EZA

Centre Européen pour les Travailleurs
Johannes-Albers-Allee 2

D-53639 Königswinter

Tél. +49 - 22 23 - 29 98 - 0

Fax +49 - 22 23 - 29 98 - 22

Courriel : eza@eza.org

www.eza.org

Rédaction

Sigrud Schraml (responsable),
Matthias Homey, Norbert Klein,
Victoria Znined

Conception graphique et composition

HellaDesign, Emmendingen
Courriel : helladesign@web.de

Photos

EZA, LKrA, CESE

Mode de parution

Quatre éditions par an



Cette publication est réalisée
avec l'aide financière de
l'Union européenne.